

NUMÉROS UTILES

Pompiers **18**
SAMU **15**
Police **17**

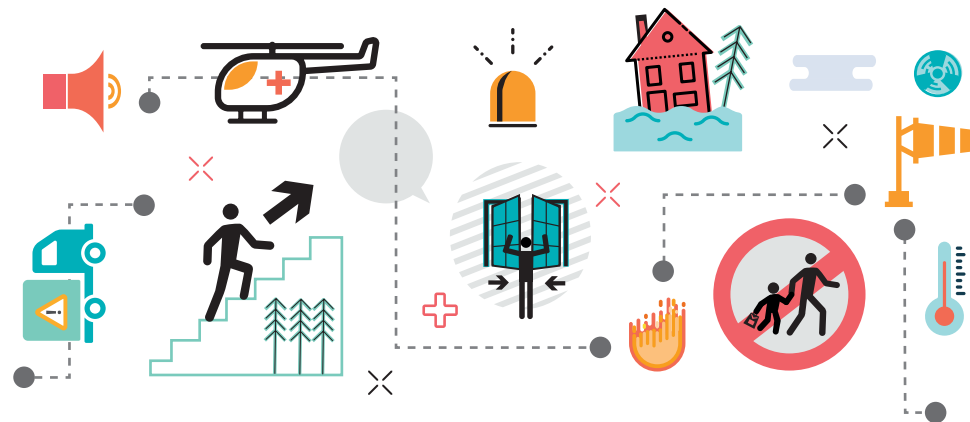
Urgences européennes
112

Mairie de La Tronche
heures ouvrables
04 76 63 77 00

Météo France
08 92 68 02 38

France Bleu Isère FM 98.2 ou 102.8
France Inter FM 89.9 ou 99.4

service vie locale - service communication - Ville de La Tronche - 2019



LES BONS REFLEXES

risques majeurs



Ville de
LA TRONCHE

document à conserver

02 SOMMAIRE

INONDATION.....	P3
CRUE TORRENTIELLE.....	P4
RUPTURE DE BARRAGE.....	P5
GLISSEMENT DE TERRAIN.....	P6
CHUTES DE PIERRES.....	P7
FEU DE FORÊT.....	P8
SÉISME.....	P9
CHUTES DE NEIGE.....	P10
TEMPÊTE.....	P10
CANICULE.....	P11
ACCIDENT INDUSTRIEL.....	P12
TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES.....	P13
POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE.....	P14
MOYENS INFORMATION.....	P15
NUMÉROS UTILES.....	P16

ÉDITO

Inondation, glissement de terrain, feu de forêt, fuite de produits chimiques... L'actualité nous parle souvent de ces événements qui se passent ailleurs. Mais ici, à La Tronche, que risque-t-on ? Que faire en cas d'un tel événement ? Les services communaux sont-ils prêts ? Et moi-même, que dois-je faire ?

Ce document informe chacune et chacun sur les risques naturels et technologiques qui existent sur notre territoire et donne les bons réflexes à avoir face à eux. Gardez-le à portée de la main, de façon que, même si vous l'oubliez, il reste sous vos yeux : là où vous posez vos clefs, ou vos papiers de voiture, ou le calendrier des pompiers...

Et s'il n'y a qu'une consigne à mémoriser, peut-être la plus difficile pour nous tous, c'est de ne jamais se précipiter pour aller chercher ses enfants à l'école. Les risques, il faut en parler et il faut s'y préparer.

Le maire de La Tronche

03 INONDATION



La commune est traversée par la rivière Isère qui présente des fluctuations saisonnières de débit assez importantes, typiques d'une alimentation en grande partie liée aux événements montagnards : crues de printemps en conséquence de la fonte des neiges par exemple. Le risque de débordement concerne la partie sud de la commune et la zone des quais.

LES BONS RÉFLEXES



Allez sur les points les plus hauts repérés : étages des maisons, immeubles, coteaux...



Coupez le courant électrique et l'arrivée de gaz.



Écoutez la radio ! Consignes sur France Bleu Isère (98.2/102.8) ou sur France Inter (89.9/99.4).



Amarrez les objets qui risquent d'être emportés.



Ne téléphonez pas. Les lignes téléphoniques doivent rester libres pour les urgences et les secours.



Évitez les déplacements en voiture.



N'allez pas chercher vos enfants à l'école : les enseignants connaissent les consignes.



N'évacuez que si vous en recevez l'ordre des autorités.

COMMENT SE TENIR INFORMÉ ?

Vous pouvez consulter le site vigicrues.gouv.fr pour vous informer de la montée des eaux et du niveau de vigilance.

● **C'EST DÉJÀ ARRIVÉ...** En mai 2015 et janvier 2018, l'Isère a inondé le quai Charpenay et des caves des riverains.

04 CRUE TORRENTIELLE

La commune compte cinq torrents : le Rivalet, la Ruine, le Charmeyran, les Combettes et le Gorget. Des phénomènes météorologiques brutaux (fontes des neiges, orages, fortes pluies) peuvent provoquer très rapidement la montée de ces cours d'eau. Les zones situées à proximité de ces torrents sont concernées et notamment tout au long du Charmeyran.



LES BONS RÉFLEXES



Allez sur les points les plus hauts repérés : étages des maisons, immeubles, coteaux...



Coupez le courant électrique et l'arrivée de gaz.



Écoutez la radio ! Consignes sur France Bleu Isère (98.2/102.8) ou sur France Inter (89.9/99.4).



Amarrez les objets qui risquent d'être emportés.



DEVOIR D'ENTRETIEN

Le code de l'environnement indique que les propriétaires dont le terrain est attenant à un cours d'eau ont l'obligation de procéder à son **entretien régulier** sur la partie allant des berges jusqu'à la moitié de son lit, ce qui permet le libre écoulement de l'eau.



Ne téléphonez pas. Les lignes téléphoniques doivent rester libres pour les urgences et les secours.



Évitez les déplacements en voiture.



N'allez pas chercher vos enfants à l'école : les enseignants connaissent les consignes.



N'évacuez que si vous en recevez l'ordre des autorités.

COMMENT SE TENIR INFORMÉ ?

Le guide d'entretien des cours d'eau de la Préfecture de Savoie pour les propriétaires : observatoire.savoie.equipement-agriculture.gouv.fr

05 RUPTURE DE BARRAGE

La Tronche se trouve à l'aval de plusieurs barrages situés sur l'Isère ou le Drac, notamment le barrage du Monteynard. Tout le sud de la commune serait touché en cas de rupture de l'un des barrages et subirait une inondation soudaine. Dans ce cas, la préfecture mettra en œuvre un **Plan particulier d'intervention** afin d'organiser l'évacuation des habitants touchés.



LES BONS RÉFLEXES



Allez sur les points les plus hauts repérés : étages des maisons, immeubles, coteaux...



Coupez le courant électrique et l'arrivée de gaz.



Écoutez la radio ! Consignes sur France Bleu Isère (98.2/102.8) ou sur France Inter (89.9/99.4).



Amarrez les objets qui risquent d'être emportés.



Ne téléphonez pas. Les lignes téléphoniques doivent rester libres pour les urgences et les secours.



Évitez les déplacements en voiture.



N'allez pas chercher vos enfants à l'école : les enseignants connaissent les consignes.



N'évacuez que si vous en recevez l'ordre des autorités.

COMMENT SE TENIR INFORMÉ ?

L'alerte et les consignes seront données par la préfecture via les moyens d'informations communaux détaillés page 15.



● **C'EST DÉJÀ ARRIVÉ...** En juin 1971, crue torrentielle du Charmeyran, la route de Chartreuse est obstruée sur 100 mètres par de la boue et des rochers. En août 1986, c'est le torrent de la Ruine qui est en crue.

● **C'EST ARRIVÉ IL Y A TRÈS LONGTEMPS...** La rupture d'un barrage naturel - formé 28 ans auparavant à environ 30 kilomètres au sud-est, dans la vallée de la Romanche - fut à l'origine de l'inondation historique de la plaine de Grenoble en septembre 1219.

06 GLISSEMENTS DE TERRAIN

Dans les terrains argileux en pente, un apport d'eau ou des travaux peuvent déstabiliser les sols. Une descente (en général lente) d'une masse de terre peut se déclencher. Les secteurs concernés sont sur les Coteaux, au-dessus de la route de Chartreuse et du chemin Saint-Jean.



LES BONS RÉFLEXES



Coupez le courant électrique et l'arrivée de gaz.



Fermez les portes, fenêtres et les volets (toutes les ouvertures).



À l'extérieur, éloignez-vous des bâtiments.



Écoutez la radio ! Consignes sur France Bleu Isère (98.2/102.8) ou sur France Inter (89.9/99.4).



Ne revenez pas sur vos pas.



N'entrez pas dans un bâtiment endommagé.



N'allez pas chercher vos enfants à l'école : les enseignants connaissent les consignes.

07 CHUTES DE PIERRES

Les zones rocheuses calcaires, sur le haut de la commune, subissent l'érosion (gel, vent, pluie...) et des blocs peuvent alors chuter. Des travaux de sécurisation sont entrepris pour stabiliser les corniches, ces installations sont surveillées et entretenues par la commune. Les secteurs concernés sont sur les Coteaux, au-dessus de la route de Chartreuse.



LES BONS RÉFLEXES



Coupez le courant électrique et l'arrivée de gaz.



Fermez les portes, fenêtres et les volets (toutes les ouvertures).



À l'extérieur, éloignez-vous des bâtiments.



Écoutez la radio ! Consignes sur France Bleu Isère (98.2/102.8) ou sur France Inter (89.9/99.4).



Ne revenez pas sur vos pas.



N'entrez pas dans un bâtiment endommagé.



N'allez pas chercher vos enfants à l'école : les enseignants connaissent les consignes.

● **C'EST DÉJÀ ARRIVÉ...** En 2014, les services communaux ont créé 100 mètres de parois clouées sur la route et le talus en haut du chemin de Chantemerle afin de contrer le glissement de terrain.

● **C'EST DÉJÀ ARRIVÉ...** Au niveau du bec du Corbeau, des blocs de rocher sont tombés en mai 1990 endommageant deux maisons.

08 FEU DE FORÊT

En période de sécheresse, les forêts de résineux sur les pentes particulièrement sèches du Mont Rachais sont concernés par le risque d'incendie. Les terrains en proximité peuvent être exposés à des températures et des fumées intenses.



LES BONS RÉFLEXES



Rentrez dans le bâtiment le plus proche.



Ouvrez le portail de votre terrain pour faciliter l'accès aux sapeurs-pompiers.



Fermez les portes, fenêtres et les volets (toutes les ouvertures).



DEVOIR DE DÉBROUSSAILLEMENT

Dans les communes classées à risque d'incendie l'obligation de débroussaillage s'applique pour les terrains situés à moins de 200 m des bois et forêts

(art. L134-6 du Code Forestier, 2007). Cette mesure de sécurité permet de ralentir la propagation du feu et protège mieux vos biens. L'intervention des pompiers en est facilitée.



N'allez pas chercher vos enfants à l'école : les enseignants connaissent les consignes.



Évitez les déplacements en voiture.



Écoutez la radio ! Consignes sur France Bleu Isère (98.2/102.8) ou sur France Inter (89.9/99.4).

COMMENT SE TENIR INFORMÉ ?

Le **Guide du débroussaillage réglementaire** est disponible sur le site internet de la préfecture isere.gouv.fr. (politiques publiques/forêt)

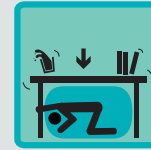
● **LE SAVIEZ VOUS ?** Dans neuf cas sur dix, le feu est d'origine humaine, même si dans la majorité des cas non voulu ! Sachez que les auteurs involontaires d'un départ de feu sont toujours poursuivis et sont passibles d'une amende de 3 750 euros et de six mois de prison. Adopter un comportement citoyen responsable reste la clef pour prévenir les incendies.

09 SÉISME

Toute la commune de La Tronche est située en zone 4 dite de sismicité moyenne, sur une échelle allant de 1 (zone de sismicité très faible) jusqu'à 5 (zone de sismicité forte).



LES BONS RÉFLEXES PENDANT LE SÉISME



À l'intérieur : mettez-vous près d'un mur, d'une colonne porteuse ou sous des meubles solides. Éloignez-vous des fenêtres.



À l'extérieur : éloignez-vous des bâtiments.



À l'extérieur : ne restez pas sous des fils électriques ou sous ce qui peut s'effondrer.

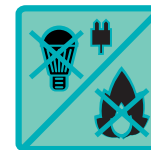


Évitez les déplacements en voiture.



Méfiez-vous des répliques : la fin de la reprise des secousses ne signifie pas la fin du séisme !

APRÈS LE SÉISME >>>



Coupez le courant électrique et l'arrivée de gaz.



Ne fumez pas. Évitez toute flamme ou étincelle en raison du risque d'explosion.



N'entrez pas dans un bâtiment endommagé.



Ne téléphonez pas. Les lignes téléphoniques doivent rester libres pour les urgences et les secours.



N'allez pas chercher vos enfants à l'école : les enseignants connaissent les consignes.

COMMENT SE TENIR INFORMÉ ?

La carte sismique de la France et la signification de l'échelle en détail sur planseisme.fr (zonage sismique de la France)



Écoutez la radio ! Consignes sur France Bleu Isère (98.2/102.8) ou sur France Inter (89.9/99.4).

● **C'EST DÉJÀ ARRIVÉ...** Le 16 juin 2018, la commune a enregistré un séisme de profondeur 15 km et de magnitude 1,07 sur l'échelle de Richter. Il n'a pas causé de dégâts, n'a pas été ressenti par la population mais est enregistré dans le cadre de la surveillance.

10 CHUTES DE NEIGE, TEMPÊTE ET VENT VIOLENT

La commune, surnommée le « petit Nice », jouit d'un climat privilégié grâce aux falaises calcaires de la Chartreuse et d'une longue exposition au soleil. Protégée des vents froids et des chutes de neige importantes, la ville subit des épisodes neigeux relativement courts et le déneigement est assuré par les services techniques sur le domaine public. Une astreinte neige est active de novembre à mars, avec le traitement prioritaire des voiries principales et l'accès aux bâtiments publics.

LES BONS RÉFLEXES



Rentrez dans un abri en dur.



Rentrez dans le bâtiment le plus proche.



Équipez votre véhicule avec des pneus neige et roulez lentement.



Écoutez la radio !
Consignes sur France Bleu Isère (98.2/102.8) ou sur France Inter (89.9/99.4).



Fermez les portes, fenêtres et les volets (toutes les ouvertures).



Évitez les déplacements.



Amarrez les objets qui risquent d'être emportés.

COMMENT ANTICIPER ?

Vous pouvez consulter le site vigilance.meteofrance.com.



DEVOIR DE DÉNEIGEMENT

Les riverains doivent prendre leurs dispositions pour déneiger les trottoirs devant chez eux, en plus des parties privatives.

La commune met du sel à disposition des habitants, à venir chercher. Contactez l'accueil des services techniques.

11 CANICULE

Dans le contexte de changement climatique, des canicules se produiront de plus en plus fréquemment. Les vagues de chaleur présentent un risque pour une grande partie de la population. Le CCAS de La Tronche met en place un dispositif de soutien pour les personnes âgées ou isolées.

LES BONS RÉFLEXES



Buvez régulièrement de l'eau.



Rafrâchissez-vous et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour.



Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez au moins 2 à 3 heures dans un endroit frais.



Évitez les efforts physiques.



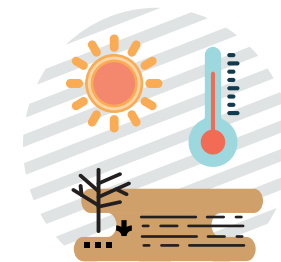
Tenez votre logement au frais (volets et fenêtres fermés dans la journée).



Restez en contact !

COMMENT SE TENIR INFORMÉ ?

Canicule info service : La plateforme téléphonique est activée lors des périodes de canicule et vous informe au 0800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe). Vous pouvez également consulter le site de Météo France vigilance.meteofrance.com.



DISPOSITIF DE SOUTIEN

Si vous connaissez quelqu'un qui pourrait profiter du dispositif de soutien du CCAS ou si vous voulez en savoir davantage, contactez le service au **04 76 63 77 06**.

● **LE SAVIEZ VOUS ?** ● La pelle reste le moyen le plus productif pour déneiger autour de chez soi. Attention toutefois à racler toute la neige, au risque de transformer les restes en verglas. ● Le sel peut être efficacement utilisé sur la neige fraîche à condition que les températures extérieures ne soient pas trop basses, sinon il accentue la formation de glace.

● **LE SAVIEZ VOUS ?** ● On parle de canicule lorsque les très fortes chaleurs persistent le jour et la nuit pendant au moins trois jours consécutifs. ● Les mois d'été de 2018 ont été les plus chauds jamais enregistrés par Météo-France après ceux de 2003.

12 ACCIDENT INDUSTRIEL

Il s'agit d'un évènement accidentel se produisant sur un site industriel (produits dangereux). Cet accident peut entraîner des conséquences immédiates graves pour le personnel, la population, les biens ou l'environnement. Les établissements les plus sensibles à ce risque sont dits *Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)*. À la Tronche, sont concernés le CHUGA, les facultés de médecine et de pharmacie, l'usine d'incinération des déchets Athanor, les deux stations-service de l'avenue de Verdun et la station de gaz naturel pour véhicules (GNV).



LES BONS RÉFLEXES



Répérez le signal de la sirène du système national d'alerte.



Rentrez dans le bâtiment le plus proche.



Fermez les portes, fenêtres et les volets (toutes les ouvertures).



Écoutez la radio ! Consignes sur France Bleu Isère (98.2/102.8) ou sur France Inter (89.9/99.4).



En cas d'accident **la sirène du système national d'alerte sera déclenchée.**

La sirène retentit au début et à la fin de l'alerte. Un essai a lieu tous les premiers mercredis de chaque mois.



Ne fumez pas. Évitez toute flamme ou étincelle en raison du risque d'explosion.



Ne téléphonez pas. Les lignes téléphoniques doivent rester libres pour les urgences et les secours.



N'allez pas chercher vos enfants à l'école : les enseignants connaissent les consignes.

COMMENT SE PRÉPARER ?

Consulter le site internet de la Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes dédiés aux risques industriels majeurs : lesbonsreflexes.com

SYSTÈME NATIONAL D'ALERTE



signal début d'alerte

son modulé

1 min 41 s

5 sec

1 min 41 s

5 sec

1 min 41 s

5 sec

signal fin d'alerte

son continu

30 sec

13 TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

Quatre axes routiers traversent la commune et sont fréquentés par des convois de matières dangereuses : la voie express (avenue de Verdun), la route de Chartreuse, l'avenue des Maquis du Grésivaudan et la Grande Rue. Les camions disposent d'une plaque à fond orange permettant aux secours d'identifier les matières transportées en cas d'accident.



LES BONS RÉFLEXES



Rentrez dans le bâtiment le plus proche.



Fermez les portes, fenêtres et les volets (toutes les ouvertures).



Coupez le courant électrique et l'arrivée de gaz.



Écoutez la radio ! Consignes sur France Bleu Isère (98.2/102.8) ou sur France Inter (89.9/99.4).



Si vous êtes témoin d'un accident, relevez les numéros inscrits sur la plaque du camion et communiquez les **aux secours 18 ou 112.**



N'allez pas chercher vos enfants à l'école : les enseignants connaissent les consignes.



Ne fumez pas. Évitez toute flamme ou étincelle en raison du risque d'explosion.



Ne téléphonez pas. Les lignes téléphoniques doivent rester libres pour les urgences et les secours.

33
1203



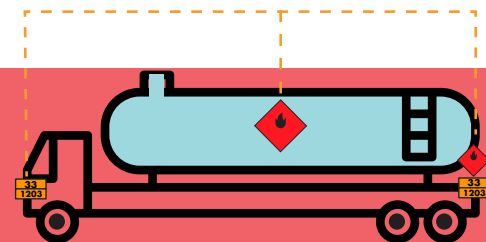
L'EMPLACEMENT DES PLAQUES

33
1203

plaque code danger



plaque code symbole



14 RISQUE POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

La commune, en première couronne de la métropole, connaît parfois des pics de pollution préjudiciables à la santé de la population. Les polluants atmosphériques proviennent de sources variées : trafic routier, chauffage, industrie, sources naturelles...

La qualité de l'air de la région est mesurée et publiée chaque jour via l'indice **Atmo** par Atmo Auvergne Rhône-Alpes. L'indice va d'une échelle de 1 (très bon en vert) à 10 (très mauvais en rouge). La préfecture déclare les pics de pollution lorsque les seuils sont dépassés.

LES BONS RÉFLEXES



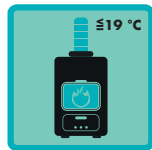
Utilisez les modes de transports limitant les émissions polluantes. Pensez au covoiturage.



Continuez d'aérer votre domicile.



Évitez les sorties et les efforts physiques en particulier pour les personnes sensibles : jeunes enfants, personnes âgées, asthmatiques, déficients respiratoires.



En hiver : utilisez les modes de chauffage limitant les émissions polluantes.



Ne brûlez pas les déchets verts, car ces feux génèrent une forte pollution de l'air.

COMMENT SE TENIR INFORMÉ ?

L'indice Atmo est publié sur le site atmo-auvergnherhonealpes.fr. Pour les consignes et les restrictions de circulation, vous pouvez consulter le site metromobilite.fr et le site de la commune ville-latronche.fr.

LE SAVIEZ VOUS ? Il est nécessaire d'aérer son logement, plus pollué chimiquement que l'air extérieur. Il faut simplement éviter d'ouvrir les fenêtres aux heures les plus chaudes car l'air frais est moins chargé en particules fines. En hiver, aérez ainsi dix à quinze minutes le matin entre 8 heures et 11 heures ou le soir après 22 heures.



RESPECTER LES RESTRICTIONS DE CIRCULATION

En cas de pics de pollution, l'usage des véhicules les moins polluants sera encouragé et la circulation des véhicules les plus polluants limitée.

Le classement Crit'air des véhicules est défini par l'État et est identique sur tout le territoire. Les restrictions dépendent de la situation locale, les dispositifs seront publiés par la Métro.

15 MOYENS D'INFORMATION

En cas d'évènement grave, l'alerte sera donnée par plusieurs biais.



INFORMATION PAR LA COMMUNE

Info SMS, site internet, Facebook, affichages, haut-parleur d'un véhicule communal... Pour recevoir les alertes SMS, s'abonner sur le site ville-latronche.fr. Pour recevoir les notifications de Facebook, suivre la page officielle de la Ville.



SYSTÈME NATIONAL D'ALERTE ET D'INFORMATION DES POPULATIONS

Le SAIP est un ensemble d'outils (dont font partie les sirènes) qui permet la diffusion d'un signal ou d'un message par les autorités lors d'un évènement d'une particulière gravité ou en situation de crise (catastrophe naturelle et industrielle, attentat terroriste), aux personnes qui sont susceptibles ou sont en train d'en subir les effets. La sirène retentit au début et à la fin de l'alerte. Un essai a lieu tous les premiers mercredis du mois à midi.

signal
début
d'alerte

son modulé

1 min 41 s



5 sec

1 min 41 s



5 sec

1 min 41 s



signal
fin
d'alerte

son continu

30 sec



PAR LA RADIO LOCALE

France Bleu Isère sur FM 98.2 ou 102.8 France Inter sur FM 89.9 ou 99.4

Toutes les précisions sur la nature du danger, l'évolution de la situation et les consignes de sécurité à respecter vous seront données par la radio.



INTERNET

vigilance.meteofrance.com La carte de Météo France est actualisée deux fois par jour et concerne de nombreux phénomènes météorologiques dangereux tels que la canicule, les vents violents, les orages, la neige. 4 couleurs symbolisent 4 niveaux de vigilance.

Une vigilance absolue s'impose.

Des phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus. Tenez-vous régulièrement au courant de l'évolution de la situation et respectez impérativement les consignes de sécurité émises par les pouvoirs publics.

Soyez très vigilant.

Des phénomènes dangereux sont prévus. Tenez-vous au courant de l'évolution de la situation et suivez les conseils de sécurité émis par les pouvoirs publics.

Soyez attentifs.

Si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique. Tenez-vous au courant de l'évolution de la situation.

Pas de vigilance particulière

vigicrues.gouv.fr Ce site est un service d'information sur le risque de crues des principaux cours d'eau en France dont l'Isère. 4 couleurs symbolisent 4 niveaux de vigilance.



Rouge : risque de crue majeure



Orange : risque de crue génératrice de débordements importants



Jaune : risque de crue génératrice de débordements



Vert : pas de vigilance particulière requise

